

ADMINISTRATION
REDACTION - PUBLICITE - IMPRIMERIE
10, place Jean-Jaurès, 10
SAINT-ETIENNE
Téléphone : 59-92, 59-93, 59-94, 59-95
BUREAUX DE PUBLICITE
PARIS, 18, rue Richelieu, Téléphone Richelieu 38-58
LYON, 28, quai Augagneur, Tél. Massé 24-19
ROANNE, 14, cours de la République, Tél. 22-25
LE PUY, 35, place du Breuil, Téléphone 4-73
VIENNE, 3, rue Taitou-Bailler, Téléphone 1-38
NEVERS, 2, rue Jeanne-d'Arc, Téléphone 5-94
VICRY, 11, rue Saint-Dominique, Téléphone 37-75
La publicité est également reçue à l'Agence
Havas à Paris et dans toutes ses succursales.

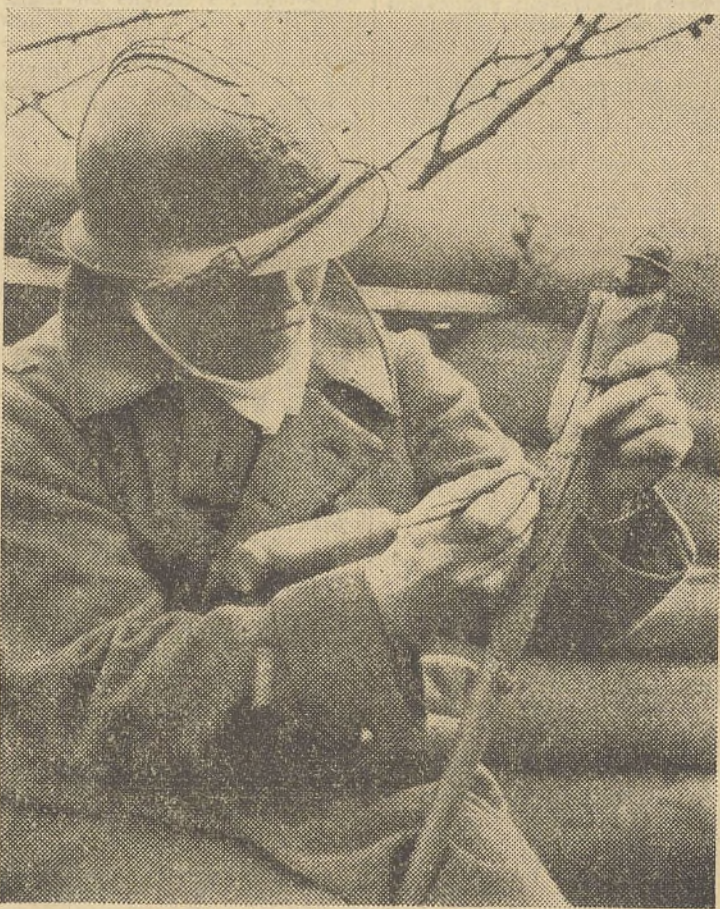
1940 - 42 - N° 96

50 Centimes

Communiqué officiel N° 427 DU 4 AVRIL (matin)

Activité des éléments de contact, notamment entre la Blies et les Vosges.
Nous avons repoussé plusieurs patrouilles allemandes.

Un brillant fait d'armes d'un de nos groupes francs dans le secteur de la Nied



Il est mille manières d'occuper les heures de loisir, quand on est soldat, et le « bricolage » n'est pas la plus mauvaise. Tous les camarades de ce soldat voudraient se voir immortaliser sur le pommeau d'une canne, aussi est-il très occupé et assailli de demandes.

(Ph. France-Press, visa 72.155)

Paris, 4 avril.

En raison du temps, particulièrement mauvais, sur le front, au cours de la journée d'hier, l'activité aérienne, en nette progression depuis quelques jours, a marqué un temps d'arrêt, du moins au-dessus des lignes, car, en mer du Nord, on a enregistré vingt raids allemands au large des côtes britanniques.

C'est là un chiffre considérable, car, jusqu'à présent, on n'avait pas encore enregistré un tel nombre de missions allemandes de reconnaissance au-dessus de la partie occidentale de la mer du Nord.

Ces entreprises allemandes n'ont été marquées par aucune rencontre aérienne.

Par ailleurs, au point de vue aérien, on ne peut signaler que la randonnée d'un appareil français sur les arrières allemands et le survol du territoire français par deux ou trois avions allemands de reconnaissance lointaine.

Sur terre, du Rhin à la Moselle, la situation est inchangée. Randonnées de patrouilles, petits engagements locaux de détachements de reconnaissance accompagnés par des troupes d'artillerie parfois assez vifs dans certains secteurs.

La journée a été marquée, cependant, par un brillant fait d'armes d'un groupe franc français.

Dans le secteur de la Nied, des troupes d'assaut allemandes, après une préparation d'artillerie, avaient déclenché, hier, un coup de main contre un poste français et étaient parvenues à encercler presque complètement la petite position française, mais les agresseurs, qui se croyaient déjà certains du succès, ont été brusquement contre-attaqués par un groupe franc français qui, après un court combat, a dégagé le poste français et a mis en fuite les attaquants dont sept sont restés prisonniers entre ses mains.

Dans le secteur situé immédiatement à l'est du cours de la Moselle, l'artillerie allemande a été particulièrement active au cours de la soirée d'hier, et dans la région située entre Sarre et Moselle et les premières pentes des Vosges, où, en outre, de nombreuses patrouilles allemandes se sont approchées des positions françaises. Elles ont été repoussées facilement.

Le Salon 1940 est ouvert



MM. HERRIOT, SARRAUT, ministre de l'Éducation nationale, et DE MONZIE, ministre des Travaux publics, à l'inauguration du Salon. (Photo Keystone, visa 72.145)

Une ALLOCUTION DE M. CHAMBERLAIN

« Après sept mois de guerre, je me sens dix fois plus confiant que je ne l'étais au début. »

« Le blocus videra, de plus en plus, l'ennemi de son sang. »

Londres, 4 avril.
Dans une allocution prononcée ce matin devant le Conseil central des Associations conservatrices et unionistes au Central-Hall de Westminster, M. Neville Chamberlain s'est réjoui de ce que les devoirs de sa charge ne l'aient pas empêché d'être présent parmi ses hôtes :

« J'ai écouté, ce matin, afin de savoir s'il se passait quelque chose de sensationnel de l'autre côté du Rhin. Mais il n'y avait rien d'autre que les mêmes vieilles menaces défraîchies, aussi ai-je décidé que mes devoirs publics ne me retiendraient pas. »

M. Chamberlain a remercié les organisations du parti conservateur pour leur grande contribution à l'effort national, notamment par la mesure dans laquelle elles aident à maintenir un « front intérieur » solide.

« Nous aurons besoin de ces organisations pour nous aider à gagner la paix, a-t-il affirmé. Nous ne savons pas combien de temps s'écoulera avant ce moment, ni quelles seront alors les conditions qui prévaldront. »

Jusqu'à présent, le premier ministre croit qu'il vaut mieux s'en tenir à l'esprit d'une résolution figurant à l'ordre du jour de la conférence du Conseil et affirmant qu'en temps de guerre les luttes de partis doivent être mises de côté, afin de pouvoir concentrer tous les efforts à la cause de la victoire.

« Je ne crois pas que dans toute son Histoire, poursuit-il, la nation ait jamais été aussi complètement unie sur les buts généraux de notre politique et sur notre détermination de poursuivre cette lutte jusqu'à ce que ces buts aient été atteints. »

Paris, 4 avril.

Hitler a manqué le coche

Lorsque nous nous sommes engagés dans cette guerre, en septembre dernier, j'ai estimé que nous devions vaincre. Maintenant, après sept mois de guerre, je me sens dix fois plus confiant dans la victoire que je ne l'étais au début.

Lorsque la guerre éclata, les préparatifs allemands étaient très en avance sur les nôtres et il était alors naturel de s'attendre à ce que l'ennemi profitât de cette supériorité initiale pour essayer de nous déborder, nous et la France, avant que nous ayons eu le temps de remédier à nos faiblesses.

N'est-il pas extraordinaire que rien de semblable n'ait été tenté ? Quelle qu'en puisse être la raison, que ce soit parce que Hitler pensait pouvoir s'en tirer avec ce qu'il avait pris sans combattre ou parce que, après tout, ses préparatifs n'étaient pas encore

complets, une chose est certaine, il a manqué le coche.

Ces sept mois dont nous avons disposés, nous ont permis de remédier à nos faiblesses, et de les faire disparaître, de consolider et de mettre au point chaque arme offensive et défensive et ainsi d'augmenter énormément notre puissance combattive à un tel point que nous pouvons envisager l'avenir avec un esprit calme et résolu, quoique cet avenir nous apporte.

Le serait le dernier à « sous-estimer la puissance de l'ennemi ou sa détermination d'user de cette puissance sans scrupule et sans pitié, s'il pense qu'il peut le faire sans que les coups lui soient rendus avec intérêt, mais je dirai aussi ceci : « Le caractère complet de ses préparatifs même lui laisse une marge de réserve très réduite d'où il puisse tirer des forces nouvelles. »

« Le blocus videra, de plus en plus, l'ennemi de son sang. »

« Le groupe radical-socialiste délègue son bureau pour faire une communication à M. Paul Reynaud »

Paris, 4 avril.
Le groupe radical-socialiste s'est réuni ce matin. À l'issue de sa séance, le communiqué suivant a été publié :

« Le groupe radical et radical-socialiste s'est réuni sous la présidence de M. Chichery. Il a examiné la situation et a délègué son bureau pour faire une communication à M. Paul Reynaud, président du Conseil. »

Le groupe de l'U.S.R. demande l'entrée d'un de ses membres dans le Cabinet de guerre

Paris, 4 avril.
Le groupe de l'Union socialiste et républicaine s'est réuni, ce matin, sous la présidence de M. Gabriel Lafaye.

Celui-ci a rendu compte des travaux de la Conférence des présidents de groupes. M. Marcel Déat a attiré l'attention du groupe sur la pénurie persistante de la main-d'œuvre dans les campagnes et sur les inconvénients multiples que comporte l'affectation en bloc des hommes des classes 1914-1915, aux usines de l'armement.

Après un échange de vues auquel ont participé MM. Max Hymans, Périn, Lafaye, etc., le groupe a été unanime pour voter un texte qui résume ces diverses observations dont a, d'ailleurs, pris acte M. Pomaret, ministre du Travail, qui assistait à la séance.

M. Marquet a présenté une série d'observations sur la politique générale du gouvernement. Le groupe a décidé de demander l'entrée d'un de ses représentants au gouvernement dans le Cabinet de guerre.

M. Hénot, membre du bureau exécutif du parti, a fait un exposé sur l'organisation de la défense passive ; M. Corcom a attiré l'attention de M. Pomaret sur la situation des jeunes gens de 14 à 20 ans.

« Le blocus videra, de plus en plus, l'ennemi de son sang. »

« Le groupe radical-socialiste délègue son bureau pour faire une communication à M. Paul Reynaud »

Paris, 4 avril.
Le groupe radical-socialiste s'est réuni ce matin. À l'issue de sa séance, le communiqué suivant a été publié :

« Le groupe radical et radical-socialiste s'est réuni sous la présidence de M. Chichery. Il a examiné la situation et a délègué son bureau pour faire une communication à M. Paul Reynaud, président du Conseil. »

Le groupe de l'U.S.R. demande l'entrée d'un de ses membres dans le Cabinet de guerre

Paris, 4 avril.
Le groupe de l'Union socialiste et républicaine s'est réuni, ce matin, sous la présidence de M. Gabriel Lafaye.

Celui-ci a rendu compte des travaux de la Conférence des présidents de groupes. M. Marcel Déat a attiré l'attention du groupe sur la pénurie persistante de la main-d'œuvre dans les campagnes et sur les inconvénients multiples que comporte l'affectation en bloc des hommes des classes 1914-1915, aux usines de l'armement.

Après un échange de vues auquel ont participé MM. Max Hymans, Périn, Lafaye, etc., le groupe a été unanime pour voter un texte qui résume ces diverses observations dont a, d'ailleurs, pris acte M. Pomaret, ministre du Travail, qui assistait à la séance.

M. Marquet a présenté une série d'observations sur la politique générale du gouvernement. Le groupe a décidé de demander l'entrée d'un de ses représentants au gouvernement dans le Cabinet de guerre.

M. Hénot, membre du bureau exécutif du parti, a fait un exposé sur l'organisation de la défense passive ; M. Corcom a attiré l'attention de M. Pomaret sur la situation des jeunes gens de 14 à 20 ans.

« Le groupe radical-socialiste délègue son bureau pour faire une communication à M. Paul Reynaud »

Paris, 4 avril.
Le groupe radical-socialiste s'est réuni ce matin. À l'issue de sa séance, le communiqué suivant a été publié :

« Le groupe radical et radical-socialiste s'est réuni sous la présidence de M. Chichery. Il a examiné la situation et a délègué son bureau pour faire une communication à M. Paul Reynaud, président du Conseil. »

Le groupe de l'U.S.R. demande l'entrée d'un de ses membres dans le Cabinet de guerre

Paris, 4 avril.
Le groupe de l'Union socialiste et républicaine s'est réuni, ce matin, sous la présidence de M. Gabriel Lafaye.

Celui-ci a rendu compte des travaux de la Conférence des présidents de groupes. M. Marcel Déat a attiré l'attention du groupe sur la pénurie persistante de la main-d'œuvre dans les campagnes et sur les inconvénients multiples que comporte l'affectation en bloc des hommes des classes 1914-1915, aux usines de l'armement.

Après un échange de vues auquel ont participé MM. Max Hymans, Périn, Lafaye, etc., le groupe a été unanime pour voter un texte qui résume ces diverses observations dont a, d'ailleurs, pris acte M. Pomaret, ministre du Travail, qui assistait à la séance.

M. Marquet a présenté une série d'observations sur la politique générale du gouvernement. Le groupe a décidé de demander l'entrée d'un de ses représentants au gouvernement dans le Cabinet de guerre.

M. Hénot, membre du bureau exécutif du parti, a fait un exposé sur l'organisation de la défense passive ; M. Corcom a attiré l'attention de M. Pomaret sur la situation des jeunes gens de 14 à 20 ans.

« Le groupe radical-socialiste délègue son bureau pour faire une communication à M. Paul Reynaud »

Paris, 4 avril.
Le groupe radical-socialiste s'est réuni ce matin. À l'issue de sa séance, le communiqué suivant a été publié :

« Le groupe radical et radical-socialiste s'est réuni sous la présidence de M. Chichery. Il a examiné la situation et a délègué son bureau pour faire une communication à M. Paul Reynaud, président du Conseil. »

Le groupe de l'U.S.R. demande l'entrée d'un de ses membres dans le Cabinet de guerre

Paris, 4 avril.
Le groupe de l'Union socialiste et républicaine s'est réuni, ce matin, sous la présidence de M. Gabriel Lafaye.

Celui-ci a rendu compte des travaux de la Conférence des présidents de groupes. M. Marcel Déat a attiré l'attention du groupe sur la pénurie persistante de la main-d'œuvre dans les campagnes et sur les inconvénients multiples que comporte l'affectation en bloc des hommes des classes 1914-1915, aux usines de l'armement.

Après un échange de vues auquel ont participé MM. Max Hymans, Périn, Lafaye, etc., le groupe a été unanime pour voter un texte qui résume ces diverses observations dont a, d'ailleurs, pris acte M. Pomaret, ministre du Travail, qui assistait à la séance.

M. Marquet a présenté une série d'observations sur la politique générale du gouvernement. Le groupe a décidé de demander l'entrée d'un de ses représentants au gouvernement dans le Cabinet de guerre.

M. Hénot, membre du bureau exécutif du parti, a fait un exposé sur l'organisation de la défense passive ; M. Corcom a attiré l'attention de M. Pomaret sur la situation des jeunes gens de 14 à 20 ans.

« Le groupe radical-socialiste délègue son bureau pour faire une communication à M. Paul Reynaud »

Paris, 4 avril.
Le groupe radical-socialiste s'est réuni ce matin. À l'issue de sa séance, le communiqué suivant a été publié :

« Le groupe radical et radical-socialiste s'est réuni sous la présidence de M. Chichery. Il a examiné la situation et a délègué son bureau pour faire une communication à M. Paul Reynaud, président du Conseil. »

Les volontaires américains sont arrivés en France



A leur arrivée à la gare de Lyon, à Paris, les volontaires de l'American Field Service sont reçus par les représentants du ministre de la Guerre.

(Photo N. Y. T., visa 72.038)

LES JOURNÉES UNIVERSITAIRES FRANCO-ANGLAISES

Paris, 4 avril.
Le ministère de l'Éducation Nationale communique :

La première séance de travail entre les experts anglais et français chargés d'organiser un liaison plus étroite entre les enseignements des deux nations, a eu lieu ce matin, à 10 heures, au ministère de l'Éducation Nationale, sous les présidences successives de M. Albert Sarraut et de lord de la Warr, assistés de M. Yvon Delbos, promoteur de l'effort entrepris.

De brèves allocutions des deux ministres ont, tout d'abord, précisé les raisons de cette collaboration spirituelle entre les deux peuples.

Un rapporteur pour la France, M. Abraham, et un rapporteur pour l'Angleterre, M. Savage, ont ensuite exposé quels ont été, des deux côtés de la Manche, les commencements d'action, quels seront les moyens de développement et quels grands résultats doit obtenir cette forme d'alliance intellectuelle franco-anglaise.

AU JOUR LE JOUR

On m'a fait justice de l'accusation portée contre l'intendance d'avoir sophistiqué le vin des troupes avec du bromure dans le but humanitaire, disaient-ils, de refouler chez les hommes des états qui n'avaient plus d'objet dans les camps et les tranchées.

L'intendance, je vous le demande, et même le Corps de Santé, se sont-ils jamais préoccupés de ces choses-là ?

Si le vin, parfois, fut trouvé mauvais, c'est qu'il était de qualité inférieure, ou que, manipulé trop souvent et exposé aux intempéries, il était sujet à des réactions chimiques qui en dénaturaient le goût. Mais de bromure, point. D'ailleurs, ce sont les combattants eux-mêmes qui l'affirment. Ils n'ont eu qu'à déguster en experts quelques quarts de pinard pour être convaincus de la haute fantaisie de cette insinuation. « In vino veritas... »

Un journal du front, « Je pique », cite à cet égard quelques chiffres éloquentes qui dissipent les derniers doutes des esprits inquiets. « Si l'on mettait du bromure dans le vin du soldat, dit notre confrère kaki, la dose normale et nécessaire pour un homme serait de deux grammes par jour, soit soixante grammes par mois. Or, le prix actuel du bromure étant de 1 fr. 50 les dix grammes, la dépense mensuelle serait de 9 francs par homme, qui donnerait 58.500.000 francs pour les six millions et demi de mobilisés présents sous les drapeaux. L'intendance aurait donc dépensé, pour les six premiers mois de guerre, la bagatelle de 351 millions de bromure ! »

Et tout cela pour éteindre à moitié les ardeurs nocturnes de nos soldats ? Et du même coup, n'est-on pas diminué leur résistance ? Quel est le chef de corps qui eût accepté de mener au combat des hommes au potentiel réduit ?

Il valait donc mieux offrir à nos soldats quelques millions de pinard en supplément pour leur donner du cœur au ventre. C'est, probablement, ce qu'on a fait.

Ah ! non, ce n'est pas demain que les cuisiers recevront l'ordre de supprimer le poivre dans le rata, et qu'on verra les cantines régimentaires afficher : « Boissons calmantes : vin au bromure, sirop d'orgeat, tilleul, eau de fleurs d'orange... » et camphre par-dessus le marché ! »

Jacques CHOLET.

Les négociations russo-finnoises se heurtent à de graves difficultés

Stockholm, 4 avril.
D'après les informations reçues de Moscou, par le Stockholm Tidningen, les négociations russo-finlandaises se heurtent à de graves difficultés.

La presse soviétique fait mine même d'ignorer la présence de la délégation finlandaise en Russie.

Les exigences des Soviétiques peuvent se résumer comme suit, d'après le journal suédois :

1. Obligation pour la Finlande de s'abstenir de toute alliance défensive nordique.

2. Démilitarisation de la nouvelle frontière. Les troupes devront être retirées de la zone frontalière avant l'été. Une nouvelle ligne Manerheim ne devra pas être construite.

3. Construction immédiate de la voie ferrée de Kandalakscha-Kemijarvi.

4. Cessation de toute campagne de presse contre la Russie en Finlande.

Les délégués ont insisté sur le manque de vrais spécialistes dans les entreprises et sur l'énorme quantité de marchandises

inutilisables qui, parfois, atteint 50 % de la production.

Staline et Molotov sont sortis de la salle pendant ces réquisitoires.

« L'honorable M. Chamberlain peut-il nous dire à quelle date aura lieu la publication du Livre Blanc sur les négociations anglo-franco-russes ? »

« La publication du Livre Blanc, qui devait avoir lieu le 13 décembre, est purement et simplement ajournée. »

« L'honorable M. Chamberlain peut-il nous dire pourquoi ? »

« Parce que nous avons changé d'avis. »

« L'honorable M. Chamberlain peut-il nous dire à qui cette publication risquerait de porter préjudice, à la Grande-Bretagne ou à la Russie ? »

« L'honorable M. Chamberlain n'a pas répondu. »

MINUTE!

« L'honorable M. Chamberlain peut-il nous dire à quel lieu aux Communes, entre un honorable membre de l'opposition libérale et l'honorable M. Chamberlain :

« L'honorable M. Chamberlain peut-il nous dire à quelle date aura lieu la publication du Livre Blanc sur les négociations anglo-franco-russes ? »

« La publication du Livre Blanc, qui devait avoir lieu le 13 décembre, est purement et simplement ajournée. »

« L'honorable M. Chamberlain peut-il nous dire pourquoi ? »

« Parce que nous avons changé d'avis. »

« L'honorable M. Chamberlain peut-il nous dire à qui cette publication risquerait de porter préjudice, à la Grande-Bretagne ou à la Russie ? »

« L'honorable M. Chamberlain n'a pas répondu. »

(4 lignes censurées)

Les affectations spéciales dans les mines

Sur la demande de Pétrus Faure la Commission de la Chambre examinera les modalités

Paris, 3 avril. La Commission des mines a tenu aujourd'hui une séance, au cours de laquelle plusieurs questions très importantes ont été examinées.

La Commission a pris acte du décret du 23 mars, aux termes duquel les mineurs d'âges 30 à 34 incluses peuvent être mis en affectation spéciale.

Les demandes devront être faites en triple exemplaire par les intéressés et les compagnies.

Elle englobe les ingénieurs, agents de maîtrise, surveillants, ouvriers du fond et les spécialistes du jour.

La deuxième catégorie comprend : les ouvriers piqueurs, boiseurs, mineurs au rocher, et mécaniciens.

M. Pétrus Faure a souligné combien la nécessité d'augmenter notre production commande de réduire au minimum les temps des formalités nécessaires.

UN TRAIN de marchandises déraile à Vendranges

Saint-Etienne. Hier, jeudi, à 15 h. 30, peu après le passage de l'express de Paris, un train de marchandises venant de Roanne et se dirigeant sur Saint-Etienne, a déraillé après avoir dépassé d'environ 800 mètres la gare de Vendranges.

Plusieurs wagons se mirent en travers des voies qu'ils obstruèrent complètement.

Fort heureusement, on n'a eu à enregistrer aucun blessé, tout étant limité à de sérieux dégâts matériels.



VICHY-CÉLESTINS

régularise les fonctions du foie et évite les troubles de la nutrition et les troubles de l'équilibre de surmenage et d'inquiétude.

VICHY-CÉLESTINS convient aux enfants comme à des personnes. Prise à jeun et aux repas, elle assure votre équilibre physique.

Au café, demandez un QUART VICHY-CÉLESTINS, apéritif excellent, d'un goût agréable.

Mais exigez bien VICHY-CÉLESTINS, l'eau minérale de qualité.

LE HIVER COUR D'APPEL vous a fatigué

LA mauvaise saison vous a fatigué. Vous vous sentez plus faible, moins résistant, vous avez maigri : il faut vous fortifier. Versez un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table.

Fort heureusement, on n'a eu à enregistrer aucun blessé, tout étant limité à de sérieux dégâts matériels.

Ministère de la Justice

Le Journal Officiel publie : Par décret, est rappelé à l'activité et démis de ses fonctions de la justice et pendant l'absence du titulaire mobilisé, pour exercer les fonctions de juge suppléant rétribué par le ressort de la Cour d'appel de Rouen, M. Rhodés Jean, juge honoraire.

LA FOURNITURE DES APPAREILS DE PROTHÈSE AUX MUTILES DU TRAVAIL

Saint-Etienne. La Fédération nationale des mutilés et invalides du travail a tenu aujourd'hui une séance, au cours de laquelle elle a examiné les modalités de la loi du 11 juillet 1938.

La loi du 9 avril 1938 qui régit les mutilés et invalides du travail comportant aucune disposition sur ce point, les victimes d'accidents étaient donc obligées de pourvoir, à leurs propres frais, à l'entretien, à la réparation et au renouvellement des appareils dont leur état rendait le port nécessaire.

La loi du 11 juillet 1938 qui régit les mutilés et invalides du travail, a été modifiée par la loi du 11 juillet 1938.

Plusieurs décrets ou instructions ministérielles régissent les modalités d'application de cette disposition de la nouvelle loi.

Sur mer, d'autre part, d'activités et d'escorte redoublent de vigilance pour assurer la sécurité des mers aux Alliés.

Des impatients posent souvent cette question : Est-ce que cela va-t-on encore longtemps, va-t-on rester dans cette situation plusieurs années ?

Le rôle des Alliés n'est-il pas d'attendre, ayant dans son jeu, pour gagner la bataille, la redoutable arme du blocus ?

Certes, nous avons subi la défaite polonaise, subi la défaite finlandaise. Nous le reconnaissons et nous nous gardons bien de les minimiser.

La ligne Painlevé-Magniot se dresse comme un rempart infranchissable. Les mouvements de l'ennemi se trouvent paralysés.

Le blocus prive l'Allemagne de son ravitaillement en pétrole et d'une partie du minerai de fer qui lui est nécessaire.

Qu'a-t-on fait ? On a fait ce qu'il a fallu faire. On a fait ce qu'il a fallu faire.

Mais la guerre moderne exige beaucoup de carburant... et il cherche à s'en procurer.

Hitler n'attaque pas parce que ses généraux lui ont fait comprendre que pour mener à bien une grande offensive, il fallait d'abondantes réserves de pétrole.

Supposez que le blocus n'ait pas lieu, que le Reich ait pu être ravitaillé en carburant par les neutres. La guerre-eclair n'aurait pas tardé à se déclencher.

Malgré les risques de l'opération, la Hollande et la Belgique auraient été attaquées. Cela aurait coûté terriblement cher en hommes, mais Hitler, qui se moque des sacrifices humains, n'aurait pas hésité à lancer des millions de soldats.

Sans bataille, la guerre française interdirait à l'Allemagne la guerre sur notre front.

Sans bataille, les flottes alliées interdiraient à l'Allemagne de se procurer le pétrole qui lui fait défaut pour alimenter d'autres incendies.

Dans sa rage impuissante de ne pouvoir mettre ses projets à exécution sur le front occidental, Hitler doit porter son regard sur les Balkans.

La-bas, comme ici, les précautions sont prises pour mettre un frein à ses convoitises.

Mais attendons - nous aux convulsions de la bête enragée. Elle pourra faire de douloureux morsures.

Attendons-nous à une offensive spectaculaire qui ne changera rien à notre détermination : vaincre et imposer la paix.

Une paix digne de nos sacrifices, digne de la noble cause que nous défendons : celle de la Liberté.

F. P.

Le communiqué d'il y a 25 ans

Journée calme sur l'ensemble du front, sauf en Woëvre où nos progrès ont continué; nous avons enlevé le village de Reuville, à 2 kilomètres à l'ouest de Fev-en-Haye, occupé le 1er avril.

TOUT POUR 1re COMMUNION Colliers, Médailles, Chapeteaux, Croixes, etc. DELASSALLE, 1, rue de la République, Saint-Etienne. Les meilleurs prix de la région.

POURQUOI HITLER N'ATTAQUE PAS

Nous sommes au printemps. Dans le huitième mois de la guerre...

Et elle se prolonge. Gardez l'attente, de manœuvres, où la diplomatie joue le rôle principal.

L'action militaire se borne à quelques raids d'importance secondaire, à des reconnaissances sur terre et dans les airs, à des tirs d'artillerie.

Sur mer, d'autre part, d'activités et d'escorte redoublent de vigilance pour assurer la sécurité des mers aux Alliés.

Des impatients posent souvent cette question : Est-ce que cela va-t-on encore longtemps, va-t-on rester dans cette situation plusieurs années ?

Le rôle des Alliés n'est-il pas d'attendre, ayant dans son jeu, pour gagner la bataille, la redoutable arme du blocus ?

Certes, nous avons subi la défaite polonaise, subi la défaite finlandaise. Nous le reconnaissons et nous nous gardons bien de les minimiser.

La ligne Painlevé-Magniot se dresse comme un rempart infranchissable. Les mouvements de l'ennemi se trouvent paralysés.

Le blocus prive l'Allemagne de son ravitaillement en pétrole et d'une partie du minerai de fer qui lui est nécessaire.

Qu'a-t-on fait ? On a fait ce qu'il a fallu faire. On a fait ce qu'il a fallu faire.

Mais la guerre moderne exige beaucoup de carburant... et il cherche à s'en procurer.

Hitler n'attaque pas parce que ses généraux lui ont fait comprendre que pour mener à bien une grande offensive, il fallait d'abondantes réserves de pétrole.

Supposez que le blocus n'ait pas lieu, que le Reich ait pu être ravitaillé en carburant par les neutres. La guerre-eclair n'aurait pas tardé à se déclencher.

Malgré les risques de l'opération, la Hollande et la Belgique auraient été attaquées. Cela aurait coûté terriblement cher en hommes, mais Hitler, qui se moque des sacrifices humains, n'aurait pas hésité à lancer des millions de soldats.

Sans bataille, la guerre française interdirait à l'Allemagne la guerre sur notre front.

Sans bataille, les flottes alliées interdiraient à l'Allemagne de se procurer le pétrole qui lui fait défaut pour alimenter d'autres incendies.

Dans sa rage impuissante de ne pouvoir mettre ses projets à exécution sur le front occidental, Hitler doit porter son regard sur les Balkans.

La-bas, comme ici, les précautions sont prises pour mettre un frein à ses convoitises.

Mais attendons - nous aux convulsions de la bête enragée. Elle pourra faire de douloureux morsures.

Attendons-nous à une offensive spectaculaire qui ne changera rien à notre détermination : vaincre et imposer la paix.

Une paix digne de nos sacrifices, digne de la noble cause que nous défendons : celle de la Liberté.

SOLDATS...

N'oubliez pas que c'est dimanche qu'a lieu la grande manifestation artistique, réservée exclusivement aux militaires et permissionnaires. L'entrée en sera gratuite.

Vous viendrez applaudir un programme de bon niveau, réalisé avec le concours du Cercle Artistique Nivernais et d'excellents artistes.

Voici, d'ailleurs, le programme des humoristes du Poste Parisien, Max Régner et Pierre Ferrary : « Le Rayon des Aquariums », avec le fantaisiste Oesvise dans le rôle d'Onésime Balloin. Le barjot A. Dehan, dans son répertoire. Le chanteur Maurice Ray, dans son tour de chant, etc. Une comédie gaie, avec le comique Celmar, du rire à l'ouïe. Du délire !

Enfin, rappelons que ce spectacle débutera, à 14 heures précises, dans la salle de la Maison du Peuple, 5, rue du Lycée, et au cours de cette matinée, une grande tombola gratuite réservera à nos militaires un petit souvenir de manifestation.

En résumé, vous passerez tout un agréable après-midi et ce qui est le meilleur pour le militaire, à peu de frais.

FIÈVRE APHTEUSE

La fièvre aphteuse ayant été signalée dans plusieurs communes du département de la Nièvre, il est recommandé aux agriculteurs et possesseurs d'animaux des espèces bovine, ovine, caprine et porcine, qu'ils doivent, en application de l'article 34 de la loi du 21 juin 1928, faire la déclaration de la maladie à la mairie de leur commune respectivement, même si leur exploitation est déjà située dans une zone déclarée infectée par arrêté préfectoral.

Cette déclaration permet de prendre les mesures nécessaires immédiates pour enrayer la marche de l'épizootie.

FOOTBALL ASSOCIATION Critérium de la Nièvre

A la suite des derniers matches joués, le classement du Critérium de la Nièvre s'établit de la façon suivante :

1. A.S. Cosnois, 13 points ; A.S. Clamecy, 11 points ; Donzy forfait.

2. U.S. S. Pouilly, 12 points ; U.S. La Charité, 6 points ; A.S. Fourchambault, forfait.

3. U.S. S. Coulanges, 10 points ; J. S. O. Gueigny, 8 points ; A. S. A. Vauzelles (2), 4 points ; A. S. A. Vauzelles (1), 2 points ; U. S. Coulanges, 2 points ; U. F. La Machine, forfait.

Les demi-finales seront donc jouées entre les clubs suivants : F.C. Cosnois, A.S. Pouilly, U.S. Coulanges-les-Nevers contre S.C. Imphy (2) sur terrain de Coulanges.

Le 14 avril, A. S. Pouilly contre F. C. Cosnois sur terrain de Pouilly ; S.C. Imphy (2) contre U.S. Coulanges-les-Nevers, sur terrain de Coulanges.

Le 21 avril, Date retenue en cas de matches à rejouer sur terrain neutre.

FOIRES ET MARCHÉS

FOIRE DE SANGOINS 85 porcs gras de 11,85 à 12 fr. le kilo, — 10 cochons, de 10 à 10,50 le kilo, — 10 porcs maigres, de 10 à 10,50 le kilo, — 325 lattons, de 16 à 19 fr., — 40 moutons, de 9,75 à 11 fr., — 20 taureaux reproducteurs, 3.500 à 4.000 pièce, — 85 vaches à veau, 3.800 à 5.800 pièce, — 60 vaches laitières, 2.700 à 3.500 pièce, — 25 génisses et chèvres, 3.800 à 4.500, — 30 taurillons, 2.900 à 3.650 pièce, — 10 bêtes grasses, 7 à 10,50 viande nette.

Foire peu approvisionnée en gros bœufs, mais soutenus, Hausse sur porcs. Baisse légère sur poulets, beurre et œufs.

MARCHE 112 veaux, de 10 à 13,25 le kilo, 900 p. poulets, 21 à 35 fr. le kilo, — 135 p. poules, 60 à 82 fr. pièce, — 130 canards, 6 à 80 fr. pièce, — 1.800 kilos de beurre, 10 à 12,50 le kilo.

AVIS DE DÉCÈS

Cercy-la-Tour. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement du

Quartier-maître Camille LAMBERT décédé aux Armées, le 30 mars, dans sa 32e année.

Qui auront lieu en l'église de Cercy-la-Tour, le vendredi 5 avril à 10 heures (heure légale).

NEVERS

Etat civil (relevé du 4 avril 1940) — Naissances : Marie-Louise Vrinat, 1, rue de Paris ; Guy Briffaut, 1, rue de Paris.

Publications de mariages : Marcel Leclerc, soldat à la 196e Cie d'ouvriers d'artillerie, aux armées, et Augustine Clément, artiste dramatique, quai de Méditerranée.

Décès : André Charles, 49 ans, manoeuvre à la ville, époux de Léontine Bongrand, quai Amiral-Jacquinot ; Edmond Limmès, 61 ans, 1, rue de Paris.

Etude de M. PINON huissier à Decize (Nièvre)

VENTE AUX ENCHÈRES

Le dimanche sept avril 1940, à 14 heures, chez M. VALET, boucher, faubourg d'Allier, à Decize, en état de liquidation judiciaire, par le ministère de M. BRUNET, suppléant M. PINON, mobilisé, de :

MOBILIER Chambre complète, lit complet, bibliothèque, chaises, glaces, poêle, commode, pendule, cuisinière, ustensiles et objets divers.

MATERIEL Etal, caisse chène, comptoir, balance automatique, crochets, couteaux, moules et accessoires divers, hachoir, poussoir, voiture à bras.

CITROEN B. 14 Au comptant, 10 % en sus. L'huissier chargé de la vente, PINON.

Abattoir municipal. Statistique du mois de mars 1940. — Animaux tués : 19 bœufs pesant 11.040 kilos ; 86 vaches pesant 51.040 kilos ; 14 taureaux pesant 10.005 kilos ; 231 veaux pesant 32.220 kilos ; 427 moutons pesant 25.326 kilos ; 236 porcs pesant 34.946 kilos ; 8 chevaux pesant 2.389 kilos ; un âne pesant 120 kilos.

Animaux abattus pour l'exécution de la loi sur les épaves militaires : 27 vaches pesant 13.720 k. ; 5 taureaux pesant 3.655 k. ; 54 veaux pesant 4.033 k. ; 28 moutons pesant 14.838 k. ; 12 porcs pesant 196 k. ; 17 porcs pesant 2.151 k. ; 4 chevaux pesant 1.203 k. ; 3 ânes pesant 338 kilos.

Viandes foraines inspectées : 6.900 kilos de bœuf, 1.226 k. de veau ; 580 k. de mouton ; 4.254 k. de porc ; 175 k. de charcuterie ; 10.321 k. d'abats ; une vache pesant 453 kilos ; un porc pesant 133 kilos.

Dans le Département

DECIZE. — Le Mondial Géniéma, présente cette semaine, vendredi 5, samedi 6, dimanche 7 avril, à 21 heures, dimanche 21 matinées à 13 h. 45 et 16 h. 45 Marthe Egger, de Jean Képura dans le rôle de la choriste, en complément « Travail de Nuit » ; actualités Eclair-Journal.

FOURCHAMBAULT. — La fête du muguet de l'Amicale des Anciens Combattants. — Nous avons annoncé voici quelques jours, que l'Amicale préparait son annuelle fête du muguet.

Nous pouvons annoncer aujourd'hui que cette belle manifestation, dont les bénéfices seront versés à la caisse de secours aux mobilisés, aura très probablement lieu le dimanche 5 mai, et sera la traditionnelle tombola, qui était le complément de cette fête.

L'Amicale vient, étant donné le peu qu'elle poursuit, d'être autorisée à faire comme les années précédentes.

En conséquence, les habitués pèlerins du muguet, qui sont aussi des fervents de la tombola de l'Amicale pourront, comme par le passé, tenter leurs chances.

Ainsi que les années précédentes, les délégués de l'Amicale passeront dans Fourchambault et leurs amis des environs, qui se montrent toujours d'une grande générosité.

Le bureau de l'Amicale pense que les amis des délégués recevront un cordial accueil et remercie d'avance ceux qui, selon leurs moyens, l'aideront à accomplir la tâche qui s'est assignée : avoir de tous côtés pourvoir ceux qui font leur devoir de soldats et de Français.

FOURS. — Réunion du Syndicat agricole. — Une réunion du syndicat de défense contre le doryphore aura lieu dimanche prochain, 7 avril, à 10 h. 30, à la mairie.

Le conseil municipal de Nevers s'est réuni en session ordinaire de février, sous la présidence de M. Bussières, maire. Huit conseillers sur onze en exercice sont présents, un absent et deux de mobilisés.

Le procès-verbal de la dernière réunion, lu par M. Raymond, secrétaire de mairie, est adopté sans observation à Bourges.

Assistance médicale gratuite. — Le conseil approuve les admissions d'urgence faites par le maire depuis la dernière session. Assistants aux familles en couches. — Dix dossiers reçoivent un avis favorable.

Assistance aux vieillards. — Un seul dossier reçoit un avis favorable.

LA RÉGION ALLIER MOULINS

Régénération des vieux papiers. — La Chambre de Commerce de Moulins-Lapalisse a chargé M. Sabre, négociant en chiffons, à Moulins, de procéder au ramassage des vieux papiers.

En conséquence, il les prévient, s'ils désirent éviter les procès-verbaux de gendarmerie, de bien vouloir se conformer à l'arrêté préfectoral tendant à la divagation des chiens.

En conséquence, il les prévient, s'ils désirent éviter les procès-verbaux de gendarmerie, de bien vouloir se conformer à l'arrêté préfectoral tendant à la divagation des chiens.

LE BRUIL. — Vin chaud du soldat. — La quête faite par les élèves des écoles au profit du vin chaud du soldat a produit la somme de 345 francs.

Vifs remerciements aux généreux donateurs, ainsi qu'à gentilles et dévouées quêteuses.

Etat civil du premier trimestre 1940. — Naissances : Jules Brun, 10 rue de la République ; Léon Chabrol, rue du Capitaine-Lafont. Téléphone : N° 8.

Arrêté sur les chiens. — M. le maire rappelle à ses administrés que son attention est attirée sur la nécessité de faire respecter l'arrêté préfectoral concernant la divagation des chiens.

En conséquence, il les prévient, s'ils désirent éviter les procès-verbaux de gendarmerie, de bien vouloir se conformer à l'arrêté préfectoral tendant à la divagation des chiens.

LE BRUIL. — Vin chaud du soldat. — La quête faite par les élèves des écoles au profit du vin chaud du soldat a produit la somme de 345 francs.

Vifs remerciements aux généreux donateurs, ainsi qu'à gentilles et dévouées quêteuses.

Etat civil du premier trimestre 1940. — Naissances : Jules Brun, 10 rue de la République ; Léon Chabrol, rue du Capitaine-Lafont. Téléphone : N° 8.

Arrêté sur les chiens. — M. le maire rappelle à ses administrés que son attention est attirée sur la nécessité de faire respecter l'arrêté préfectoral concernant la divagation des chiens.

En conséquence, il les prévient, s'ils désirent éviter les procès-verbaux de gendarmerie, de bien vouloir se conformer à l'arrêté préfectoral tendant à la divagation des chiens.

LE BRUIL. — Vin chaud du soldat. — La quête faite par les élèves des écoles au profit du vin chaud du soldat a produit la somme de 345 francs.

Vifs remerciements aux généreux donateurs, ainsi qu'à gentilles et dévouées quêteuses.

Etat civil du premier trimestre 1940. — Naissances : Jules Brun, 10 rue de la République ; Léon Chabrol, rue du Capitaine-Lafont. Téléphone : N° 8.

Arrêté sur les chiens. — M. le maire rappelle à ses administrés que son attention est attirée sur la nécessité de faire respecter l'arrêté préfectoral concernant la divagation des chiens.

En conséquence, il les prévient, s'ils désirent éviter les procès-verbaux de gendarmerie, de bien vouloir se conformer à l'arrêté préfectoral tendant à la divagation des chiens.

LE BRUIL. — Vin chaud du soldat. — La quête faite par les élèves des écoles au profit du vin chaud du soldat a produit la somme de 345 francs.

Vifs remerciements aux généreux donateurs, ainsi qu'à gentilles et dévouées quêteuses.

Etat civil du premier trimestre 1940. — Naissances : Jules Brun, 10 rue de la République ; Léon Chabrol, rue du Capitaine-Lafont. Téléphone : N° 8.

Arrêté sur les chiens. — M. le maire rappelle à ses administrés que son attention est attirée sur la nécessité de faire respecter l'arrêté préfectoral concernant la divagation des chiens.

En conséquence, il les prévient, s'ils désirent éviter les procès-verbaux de gendarmerie, de bien vouloir se conformer à l'arrêté préfectoral tendant à la divagation des chiens.

LE BRUIL. — Vin chaud du soldat. — La quête faite par les élèves des écoles au profit du vin chaud du soldat a produit la somme de 345 francs.

Vifs remerciements aux généreux donateurs, ainsi qu'à gentilles et dévouées quêteuses.

Une providence en temps de restrictions LE LAROUSSE GASTRONOMIQUE

Légumes, pâtes ; pâtes, légumes ; comment faire, s'écrient les maîtresses de maison, comment faire pour varier les menus avec toutes ces restrictions ! Que n'ont-elles le Larousse Gastronomique ! Elle y trouveront 32 manières d'accommoder le macaroni, 18 manières de préparer les haricots verts, et le reste à l'avenant, sans parler même des pommes de terre et des œufs dont les innombrables recettes offrent presque une idée de l'infini !

Quelles se hâtent donc de se procurer ce merveilleux ouvrage grâce à lui, ces temps difficiles seront pour elles la plus profitable de toutes ; elles apprendront à connaître les prodigieuses ressources de notre bonne cuisine française. Et elles apprendront aussi comment faire, avec un peu de tout, acheter au mieux et se nourrir bien sans trop de dépenses, car le Larousse Gastronomique l'enseigne également ; n'est-ce pas la règle des Dictionnaires Larousse, de l'accommoder toutes matières les renseignements les plus complets ?

Chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13-21, rue Montparnasse, Paris, 6e (fascicule spécimen gratis sur demande).

Changement de Lune

On dit que les Vers travaillent davantage les vents au changement de lune, mais, prenez garde contre les Vers et les mites qu'ils causent : toux, rhume, catarrhes, constipation, manque d'appétit. Agissez avec précaution, prenez garde contre les Vers et les mites qu'ils causent : toux, rhume, catarrhes, constipation, manque d'appétit. Agissez avec précaution, prenez garde contre les Vers et les mites qu'ils causent : toux, rhume, catarrhes, constipation, manque d'appétit.

On dit que les Vers travaillent davantage les vents au changement de lune, mais, prenez garde contre les Vers et les mites qu'ils causent : toux, rhume, catarrhes, constipation, manque d'appétit. Agissez avec précaution, prenez garde contre les Vers et les mites qu'ils causent : toux, rhume, catarrhes, constipation, manque d'appétit.

On dit que les Vers travaillent davantage les vents au changement de lune, mais, prenez garde contre les Vers et les mites qu'ils causent : toux, rhume, catarrhes, constipation, manque d'appétit. Agissez avec précaution, prenez garde contre les Vers et les mites qu'ils causent : toux, rhume, catarrhes, constipation, manque d'appétit.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

Sans calomel — Et vous sautez du lit le matin, « gonflé à bloc ». Votre bile devrait venir, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas, vous avez des troubles. Vous sentez lourd, vous êtes constipé. Vous organisez des piscines, vous faites du sport, mais vous ne digérez pas, vous avez des troubles. Vous sentez lourd, vous êtes constipé.

Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela. Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela. Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela.

Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela. Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela. Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela.

Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela. Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela. Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela.

Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela. Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela. Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela.

Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela. Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela. Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela.

Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela. Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela. Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela.

Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela. Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela. Les laxatifs sont des poisons. Une seule force salutaire, vous voyez tout cela.

LA TRIBUNE UN JOUR du Monde

La maladie de Litvinoff

Cela devait arriver. Voici qu'on nous mande d'Amsterdam que d'après des informations dignes de foi...

L'état

Hitler a convoqué ses lieutenants pour leur signifier qu'il avait assez du blocus allié...

LA PRESSE PARISIENNE

L'« Œuvre » s'élève contre le jeu qui consiste à changer trop souvent de ministères...

La vérité est que déjà Hitler se juge perdu. Il est pris au piège et chaque jour la bête malaisante sent l'état se resserrer un peu plus.

De là ces accès de fureur stupide qui le ridiculisent aux yeux du monde et le font mépriser par ses collaborateurs les plus dévoués.

Toujours les philatélistes...

Les philatélistes de l'ancien et du nouveau continent sont une fois de plus en émoi.

Les Etats-Unis, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Union panaméricaine, ne viennent-ils pas d'éditer un timbre qui représente les trois grâces...

Excellent idée, penserez-vous. Seulement, on a rogné le tableau assez maladroitement, de sorte que ces trois grâces, dansant sur un fond de chiffres et d'inscriptions, ne sont plus du tout gracieuses, et les collectionneurs de postier contre cette fragmentation sacrilège.

Glissons... Nous n'avons rien à dire en France. Nos timbres ont été assez longtemps hideos pour que nous puissions nous targuer de donner, en cette matière, des leçons de goût à nos amis d'Amérique.

Notre ferraille ou la mort !

Et, pour finir, cette nouvelle bien réconfortante : Les plats à barbe qui servaient d'enseignes aux coiffeurs allemands vont, paraît-il, être versés à la collecte nationale des métaux...

Une propagande intense préside à cette collecte et les officiels ont basé leurs calculs sur l'obligation pour chaque ménage de livrer au moins trois kilos d'étain, de cuivre, de bronze ou de plomb.

On compte récupérer ainsi une centaine de milliers de tonnes. L'importance que les dirigeants nazis attachent à cette collecte est soulignée par le fait que la peine de mort sanctionnerait tous les détournements qui pourraient en compromettre le succès.

« Votre ferraille ou la mort ! » Comme on le voit, ces bons Allemands ont toujours le mot pour rire...

LE « LIVRE DU SOLDAT »

75.000 volumes ou jeux divers envoyés gratuitement aux différents formations militaires.

Un tel est le bilan du projet « Livre du Soldat », créée par le Touring-Club de France, pour fournir des distractions à nos vaillants combattants.

Un nouveau elle adresse un vibrant appel aux donateurs éventuels dont les noms seront reçus avec reconnaissance.

Adressez toutes communications au « Livre du Soldat », siège du Touring-Club de France, 65, avenue de la Grande-Armée, Paris (XVI^e).

LE SECOURS NATIONAL ET LA SEMAINE DE BONTÉ

La Semaine de Bonté avait projeté de lancer son appel annuel du 3 au 10 avril...

Adresser toutes communications au « Livre du Soldat », siège du Touring-Club de France, 65, avenue de la Grande-Armée, Paris (XVI^e).

Une déclaration de M. Albert Sérol ministre de la Justice

Notre confrère parisien Le Populaire a interviewé les ministres et sous-secrétaires d'Etat socialistes.

Voilà la déclaration que lui a faite M. Albert Sérol, ministre de la Justice :

« Depuis le début de la guerre, l'état de siège a réduit les attributions du ministère de la Justice en étendant celles de la justice militaire qui relève du ministère de la Guerre. »

« En vérité, le nombre, l'importance, la complexité des problèmes se sont multipliés pour toutes les administrations et avant la guerre et depuis la guerre. Tel département ministériel peut être amputé. Il reste un élément suffisant à l'activité d'un homme. »

« Quoi qu'il en soit, les Français aiment la justice autant que la vérité. C'est dire qu'une justice, égale et humaine, est une des conditions indispensables au moral de la nation. »

« Il est peut-être pas si paradoxal qu'il paraît de dire que la justice peut servir sans défaillance à gagner la guerre. »

« En tout cas, plus que jamais, elle doit être vigilante, impartiale et sévère sans cesser d'être humaine. »

Les Sports

LA PARTIE OFFICIELLE DE LA LIGUE D'Auvergne

MUTATIONS DE JOUEURS EN COURS DE SAISON

Une décision du Bureau fédéral concernant les joueurs issus d'un club momentanément inactif, permet à ceux-ci d'obtenir leur passage dans un nouveau club, dans les conditions de l'article 51 des règlements fédéraux et après demande d'autorisation par pli recommandé, avec avis de réception, au club en inactivité.

« Hormis ce cas, si un joueur intéressé n'est pas mobilisé, le régime des mutations reste formellement régi par les dispositions des articles 24 et 29 des règlements fédéraux. »

« Il y a donc pas de délivrance de licence à titre précaire, sauf pour les ex-joueurs professionnels, puisque les mutations s'effectuent durant la guerre dans les mêmes conditions qu'en temps de paix, en ce qui concerne les joueurs non mobilisés. »

« En conséquence, il ne saurait être question, pour un club demeuré inactif un certain temps, d'exiger le retour des joueurs l'ayant quitté pendant cette inactivité, mais il reste, comme en temps ordinaire, au club qui reprendrait son activité, la possibilité de récupérer ses joueurs ou d'autres dans les conditions normales des articles 24 et 29 sus-visés. »

« Cambodge, 268. — Canadian Eagle, 91. — Caoutchoucs, 232.50. — Chartered, 211. — Crown Mines, 1840. — De Beers, ordinaire, 1494; préf., 1925. — Esso, 1000. — Franco-Wyoming, 375. — Goldfields, 506. — Jagersfontein, 21950. — Mekong, 14.25. — Mexican Eagle, ord., 70.25. — Michelin, 1441. — Moteurs Gnome-Rhône, 1366. — Phosphates Tunisiens, 1366. — Phosphates Constantine, 469. — Phosphates MDI-la, 278.50. — Phosphates Tun., 1366. — Prochimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 275. — Schneider (Le Creusot), 1830. — Courrières, 280. — Lens, 1840. — Guezou, 728. — Boieo, 85. — Le Nickel, 1365. — Penarroya, 471. — Compagnie Industrielle des Pétroles, 1265. — Usine, 2210. — Kall Sainte-Thérèse, 919. — Kuhlman, 559. — Gafsa, 1111. — Produits Chimiques Alg., 1990. — Rhône-Poulenc, 1240. — Saint-Gobain, 2948. — Schneider, 1830. — Suez, 1700. — Thomson-Houston, 2

